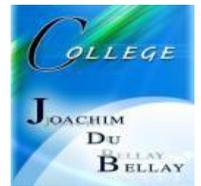


## Tourisme

Loudun : un circuit des libertés à travers la ville page 4



# Le petit humani-terre

Mercredi  
15 avril  
2020

**Les collégiens de Joachim du Bellay s'engagent pour défendre les libertés** page 6

### Vienne

Retour sur le 6 septembre 2019

page 2

### A la gare

Un film pour reconstituer l'évacuation des Mosellans

Page 3

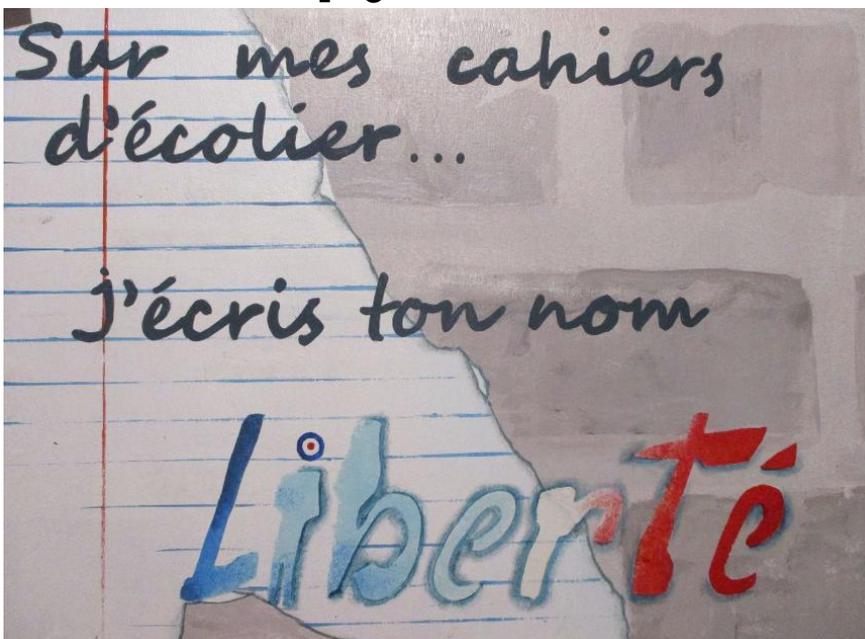
### Espace René Monory

Une pièce de théâtre pour ne pas oublier

Page 3

### Musique

Des concerts pour chanter la liberté



Page 8

### Editorial

Les élèves de 4<sup>ème</sup> A, du collège Joachim du Bellay de Loudun se sont inscrits au concours de la Ligue des Droits de l'Homme dont le sujet est une phrase de Thucydide: "Il faut choisir: se reposer ou être libre".

Pour répondre à ce sujet, nous allons pouvoir suivre ce qu'ils ont fait et ce qu'ils vont faire à l'intérieur du *Petit Humani-terre*. Le 6 septembre 2019, ils ont présenté un film et une pièce de théâtre racontant de l'arrivée des Mosellans en Vienne, en 1939 pendant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, des personnes privées de la liberté de résider sur leur terre d'origine. Ils ont depuis recueilli des témoignages poignants du Maire de Loudun, d'anciens élèves, de professeurs et bien évidemment de personnes concernées par l'arrivée des Mosellans en Vienne. Leur superbe spectacle se terminait sur les notes de « Liberté, j'écris ton nom ».

L'émotion partagée avec le public, les a encouragé à rejouer ce spectacle et à enrichir leur programme de concerts, de nouveaux chants défendant les libertés.

Ils ont même développé leurs talents créatifs en réalisant des panneaux illustrant différentes libertés qui vont bientôt être installés dans la ville de Loudun, constituant ainsi : un parcours des libertés.

Beau parcours et bel engagement de ces collégiens dans la défense de nos droits...

**Quentin Rochoux**



# Le 6 septembre 2019 : une journée chargée d'histoire

## Une course relais pour le souvenir



Afin de rappeler le déplacement des Audunois dans la Vienne, M Rabin membre de l'association « Cours toujours » a organisé une course relais entre Audun le Tiche et Loudun soit 625 km. Des collégiens se sont engagés pour la dernière étape, par solidarité. A l'arrivée à la gare de Loudun, ils ont remis aux élus, les bâtons relais « creux » qui contenaient des messages très émouvants rédigés par les maires des communes évacuées de Moselle toujours reconnaissants pour l'accueil qui avait été réservé aux populations déplacées dans la Vienne dès 1939. Saluons la participation de Jolly Tristan, Mignon Nathan, Raveneau Enzo, Rhéau Baptiste, Lucas Petit et leur courage dans cette course.

## Un saut dans le temps de 80 ans



C'est en costumes d'époque que les jeunes du collège Du Bellay ont accueilli, le 6 septembre 2019, une importante délégation de 400 personnes à la gare de Loudun composée d'élus, de témoins de la guerre et de nombreux porte-drapeaux devant lesquels ils ont chanté, la Marseillaise sous la direction de M Huault, professeur d'éducation musicale. Ils ont ensuite reconstitué l'arrivée des Mosellans avec Antoine Blanchet, en chef de gare très convaincant hurlant : « Loudun, Loudun, terminus, tout le monde descend ». Géo Caselli, dans le public, s'est revu à 5 ans sur le quai de la gare, gagné par l'émotion pour le réalisme de la reconstitution, rappelant



**Antoine Blanchet**

combien cet épisode avait été douloureux et toutes les angoisses provoquées par ce voyage imposé par les autorités qui a duré quatre jours dans des wagons à bestiaux à même le plancher.

## Un défilé qui se voulait authentique



C'est sous un soleil radieux, que s'est organisé le défilé qui a conduit, fanfare, porte-drapeaux, collégiens costumés, officiels, classes chantantes, coureurs et délégations vers l'espace culturel René Monory. Il est à souligné que les collégiens ont été mis à l'honneur, défiant le protocole, ils ont été placés devant les élus à la demande du Président du Conseil départemental de la Vienne, Bruno Belin afin de saluer leur engagement sur plusieurs mois pour préparer cette belle journée. Une série de voitures anciennes fermaient la marche sous le regard ébahi du public comme en témoigne **M Jean-Charles Barrois** (Union Nationale des combattants) : « Quel spectacle et quelle émotion de voir la classe chantante de votre collège, en costumes d'époque, infirmières, chef de gare, gendarmes et surtout tous ces évacués, arrivant sur le quai de la gare, portant valises, sacs, nourriture et identifiés par leur pancarte autour du cou. Pour ceux qui avaient connu cette époque douloureuse, ils revivaient quatre vingt années plus tard cette arrivée à Loudun ».



## Un film pour reconstituer l'évacuation des Mosellans

Durant plusieurs semaines les élèves du collège Joachim du Bellay se sont trouvés face à la caméra, ils ont tourné des séquences pour préparer le spectacle du 6 septembre 2019 dans le cadre des commémorations du 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'évacuation des Mosellans. C'est le récit croisé, vécu par ces familles qui ont dû tout quitter à la hâte, et les familles du Loudunais qui ont dû les accueillir sans y avoir été préparées. La gare de Loudun a alors repris son aspect de 1939, grâce aux nombreux décors conçus par Mme Linarès, professeur d'arts plastiques, pour réaliser des scènes qu'il était impossible techniquement de reproduire en salle.

Les collégiens ont donc donné de leur temps, plusieurs mercredis après-midi pour mener à bien cette création. Pour certaines séquences vidéo, un appartement du collège a été transformé, d'abord en maison Mosellane, pour tourner les scènes du départ, puis en maison poitevine pour l'arrivée à Chasseignes. Magie du cinéma !

## Une pièce de théâtre pour ne pas oublier



### Le scénario

La grand-mère de Françoise Bulté, professeur d'histoire, habitait le hameau de Chasseignes sur la commune de Mouterre-Silly. « En septembre 1939, le maire est venu avertir Mme Viau, ma grand-mère, qu'elle devait accueillir 22 personnes dans sa maison au pied de l'église, explique-t-elle. Bien sûr, cette arrivée a bouleversé le quotidien, mais des liens d'amitiés lient toujours les familles. » Une interprétation théâtrale, entrecoupée de séquences vidéo, restituent cette histoire, qui a été écrite par Françoise Bulté et Corinne Linarès qui en a assuré la mise en scène. L'interprétation des collégiens a laissé le public stupéfait debout, saisi notamment par l'interprétation de *Liberté, j'écris ton nom*, de l'*Hymne européen* et de la *Marseillaise* comme en ont témoigné différents spectateurs. Tout d'abord, **M Viau** qui avait 6 ans en 1939 et qui a vu les Mosellans arriver chez sa mère : « Grâce à la pièce, mes souvenirs sont maintenant écrits. J'ai pu constater que le bruit des bottes me faisait toujours réagir mais ce qui m'a le plus touché, c'est que mon arrière petit fils Valentin jouait mon rôle dans le film qui accompagne la pièce, aussi de voir le public ému devant notre histoire.[...] J'espère que les jeunes acteurs ont compris à quel point cette guerre a été difficile à vivre et comme ça a été compliqué pour les Mosellans qui ont dû quitter leur région. On a tout fait pour bien les accueillir... en se montrant très solidaires. »

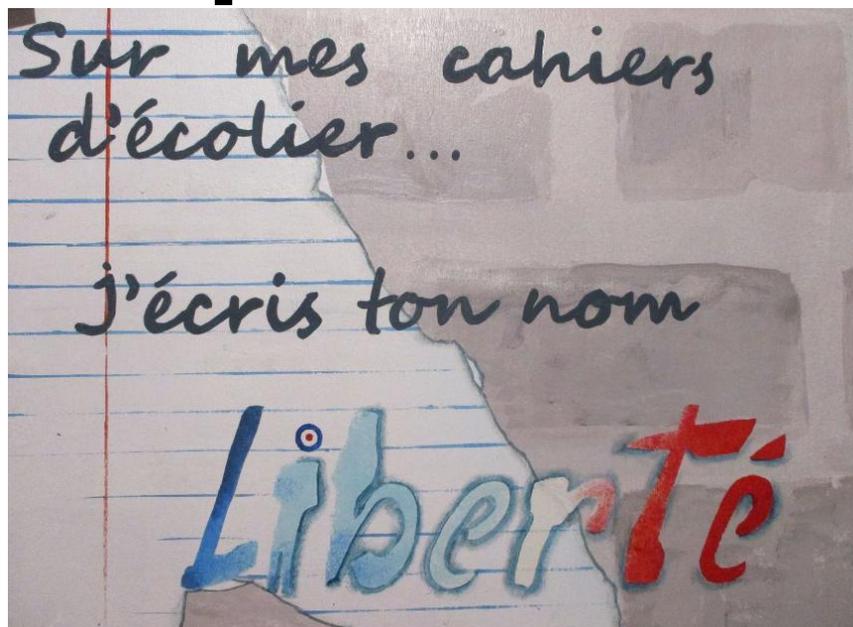
**M Dazas, maire de Loudun** : « Quand les gens ont vu l'arrivée à la gare de Loudun, avec tous ces jeunes qui ont défilé, on a compris aussi, l'angoisse qu'on pu vivre ces jeunes et moins jeunes quand ils se sont retrouvés à Loudun, puisqu'une chose est sûre, ils savaient d'où ils venaient mais ils ne savaient pas trop où ils allaient et par qui ils allaient être hébergés et surtout pour combien de temps... C'était vraiment un grand moment ».

**M Jean-Charles Barrois** : « Oui, nous avons été scotchés par tant de talent, une jeunesse, pleine d'ardeur et de dynamisme, de vrais acteurs jouant chacun leur rôle à la perfection, réalisant un spectacle exceptionnel qui a fait naître à certains moments une émotion si intense que les larmes sont apparues dans nos yeux. ». Et le mot de la fin à **Jacques Varennes, maire de Mouterre-Silly** : « Epoustouffé, j'ai vu pas mal de spectacles de jeunes dans les collèges mais ce 6 septembre, j'ai vu des acteurs, aussi justes dans leur rôle que ce qu'on demande habituellement pour un film. Le ton était celui d'une vraie sincérité. Il laissait paraître l'identification des élèves aux personnages vrais de 1939. Merci de nous rappeler que des ados sont capables de telles performances... » **Léonie et Charlotte**

## Loudun : un circuit des libertés à travers la ville

C'est l'interprétation émouvante à la fin du spectacle du 6 septembre du chant « Liberté, j'écris ton nom » qui a donné l'idée à nos professeurs de poursuivre sur ce thème avec différentes actions tout au long de l'année scolaire, à commencer par un cours d'enseignement moral et civique, puis l'interprétation de nouveaux chants sur ce thème et enfin la réalisation de panneaux pour illustrer les libertés dans le cadre du concours de la LDH.

### Nous avons emprunté les mots de Paul Eluard :



Nous avons demandé à notre professeur d'Arts plastiques Mme Linarès d'expliquer les techniques utilisées : « Le travail pratique des élèves s'est organisé surtout autour d'apprentissages de méthodes ! (avec une heure voire 2 par semaine, il faut rentabiliser le créneau !) Savoir optimiser le temps de réflexion, poser rapidement des idées en lien avec les apports de l'Enseignement Moral et Civique, et des apports techniques.

Ainsi, le croquis est ton meilleur ami ! Pour découvrir les inspirations de nos jeunes citoyens ! Mais aussi, apprendre à travailler au pochoir, utiliser le scotch à masquer, s'habituer à modifier l'onctuosité de la peinture acrylique en fonction de son usage ! Les panneaux de 30 cm sur 40 cm en contre-plaqué, ont été peints et vernis afin de leur assurer une certaine durabilité, au moins sur plusieurs mois, espérons-nous ! »

Le 22 janvier 2020, nous avons reçu la visite de **M Philippe Pineau** de la LDH de Châtellerauld qui a assisté à notre cours d'arts plastiques et nous a donné de nombreuses idées pour enrichir nos panneaux.

Lorsque la municipalité a eu connaissance de ces réalisations, **M Dazas**, le maire a proposé de créer un parcours des libertés dans la ville de Loudun, considérant que « c'une belle initiative et c'est vrai que cette notion de liberté, elle est indispensable pour les jeunes, [...] C'est une chance que nous avons à Loudun, dans notre pays, d'avoir la liberté, la liberté de s'exprimer, la liberté de penser. [...] On a la chance d'avoir à Loudun plusieurs points relatifs à la liberté d'expression, la liberté de se soigner et la liberté de s'exprimer et donc ça va être pour la ville de Loudun une belle façon de faire découvrir notre cité. Les gens pourront découvrir la ville en allant de pancarte en pancarte vers tous les lieux qui existent. Ça va permettre de mettre un éclairage plus important sur notre ville. Nous avons aussi pris l'avis de **Jacques Varennes** : « La liberté, c'est votre oxygène, c'est la place qu'on laisse à la pensée, à l'expression de l'autre. Mais la liberté ne vaut que par l'usage que l'on en fait. Vous avez, avec des chants, illustré la liberté essentielle, la liberté minimum, la liberté qui se conjugue avec la fraternité. Oui, c'est important de découvrir ces besoins essentiels, avoir conscience que tout le monde n'en bénéficie pas, apprendre à s'en servir avec respect pour en garder toute la vertu ». [...] « C'est une quête indispensable, elle est un combat sans violence mais qui nécessite une ténacité indispensable. Il n'est jamais trop tôt pour s'y entraîner. » Nous avons aussi questionné **M Barrois** (Union Nationale des combattants) qui nous a donné quelques conseils :

- « Continuez à porter ces valeurs dans l'avenir, vous êtes une richesse pour la France de demain ».
- « Acteurs majeurs de l'avenir, soyez raisonnables, partagez ces libertés avec respect et dignité ».
- « Agir, combattre, défendre, proposer, construire, participer à la vie publique, tout cela pour vivre en bonne entente en respectant la liberté des autres. »

Quant à **M Viau Robert**, voici ce qu'il nous a transmis : « C'est important que les jeunes s'intéressent aux libertés car c'est quand on en est privé qu'on en mesure l'importance. La conquête des libertés doit rester un combat permanent ». **On a donc bien compris qu'il est important de se battre pour défendre nos libertés par le dessin qui est un langage universel et par le chant qui est une autre manière de toucher le plus grand nombre.**

Propos recueillis par **Joachim Drouard, Tristan Jolly, Baptiste Rhéau, Quentin Rochoux**

# Des panneaux pour défendre les libertés

## La liberté de penser

Notre panneau exprime la liberté de penser grâce à la bulle et aux paroles de la chanson « Ma liberté de penser » de Florent Pagny et aux partitions pour rappeler l'écriture musicale. La colombe exprime aussi la liberté. En haut à droite nous avons le logo de la ligue des droits de l'homme. Nous avons essayé par cette composition de vous faire partager notre vision de la liberté de penser. **Localisé, près du Cinéma Cornay, notre panneau évoquera ainsi, le cinéma d'art et d'essai, les films indépendants et engagés !**



Louna Bonneau et Charlotte Rats-Maillet

## La liberté d'expression



Nous avons choisi d'illustrer la liberté d'expression car nous trouvons fondamental que tout le monde puisse s'exprimer et de donner son opinion. Nous avons exprimé cette liberté en illustrant une personne qui ouvre les barreaux d'une bouche pour laisser s'échapper les colombes qui représentent la liberté.

**Proche de la Médiathèque et de l'espace Sainte Croix, entre ces 2 lieux dédiés à la diffusion de la pensée, notre panneau pourra siéger fièrement !**

Eve Julien et Noreen Verdier

## Le droit de vote des femmes

Le 21 avril 1944, le droit de vote est accordé aux femmes en France.

La femme gagne à son tour une longue bataille. Son opinion est enfin prise en compte. Elles s'exprimeront pour la première fois aux élections municipales de mars 1945.

C'est un grand pas pour la reconnaissance des droits et des libertés de la femme.

Néanmoins beaucoup de travail reste à faire encore dans certains pays où la femme n'est toujours pas considérée comme l'égal de l'homme. Il me paraît important de défendre la place des femmes dans la société.



Un clin d'œil à Martin Luther King, dont la signature rappelle un autre combat ! et son célèbre « one voice, one vote »

**Quel bel endroit que la Mairie pour proclamer ces idées ?**

Marie Pouge 4<sup>ème</sup> E

## La liberté de la presse et des médias



La liberté de la presse repose sur la liberté d'opinion et la liberté d'expression. Elle est là pour informer.

Comment savoir la vérité, si elle ne peut pas être racontée?

Dans de nombreux pays, les journalistes sont torturés pour la défendre.

C'est l'encre qui doit couler ? Pas le sang.

**Quel meilleur lieu pour notre panneau que de s'exposer au Musée Renaudot, le Père de la Presse Française !**

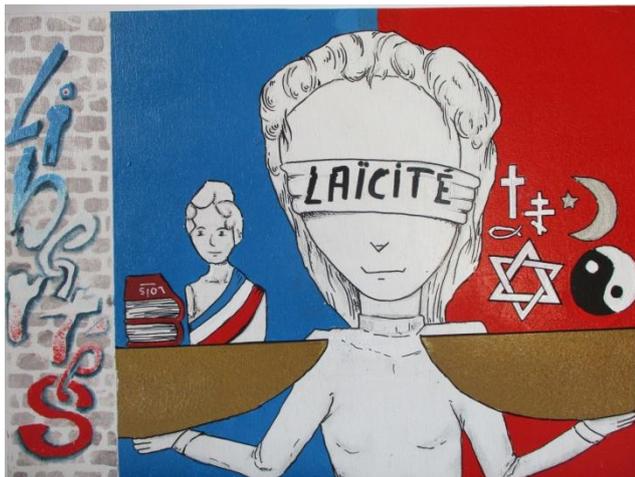
Kylian Ostyn , Nathan Mignon

### La liberté de conscience

La liberté de conscience est un choix que l'on doit faire seul. Cette liberté est utilisée, tout au long de notre vie et est très importante.

On a représenté une jeune femme, incarnation de la laïcité, au centre, portant dans chaque main, des plateaux de balance, à l'équilibre, contenant d'une part des signes religieux et d'autre part, les lois de l'Etat. On a voulu montrer, combien la laïcité est importante en France, ce qui n'est pas toujours le cas dans les autres pays.

**Nous serons au Square des Justes ! là où oubliant leur propre religion, et leur peur ; des Hommes et des femmes ont sauvé des Juifs de la Barbarie Nazie, au nom de L'Humanisme et de l'idéal Républicain**



Océane Calmels Léonie Chateau

### La liberté de réunion



Elle nous permet de réconcilier l'individu et le groupe! Chaque voix doit pouvoir s'exprimer pour bénéficier au groupe.

Du Conseil Municipal, en passant par les syndicats, jusqu'à l'Assemblée Nationale, notre République, prône le dialogue. Sur notre panneau, tout cela est représenté par , le puzzle, les couleurs nationales et les mots !

**Notre panneau sera affiché à L'Echevinage, où ont lieux de nombreuses manifestations, conférences et réunions.**

Tristan Jolly Baptiste Rhéau

### La liberté d'expression

Notre panneau parle de la liberté d'expression. Nous avons choisi cette liberté car nous avons plus d'idées afin de la représenter. Nous avons fait ce dessin car il paraissait représenté au mieux, à nos yeux, cette liberté. Ce dessine représente une femme qui ne peut plus parler et une main la menace.



La Liberté d'expression est affichée grâce à cette adolescente (nous ?) qui a été bâillonnée et dont le moindre cri est étouffé par une main puissante ! Sur les lettres de scrabble, pour nous, qui en bénéficions, c'est un jeu, pour d'autres, une cruelle réalité qui s'affiche dans les journaux. **Proche de la Médiathèque et de l'espace Sainte Croix, entre ces 2 lieux dédiés à la diffusion de la pensée, notre panneau pourra siéger fièrement !**

Louane Maçonnerie et Perrine Hermenier

### La liberté d'apprendre



Jeunes collégiens, nous allons à l'école comme une obligation ! D'autres n'ont pas cette chance ! Un crayon plutôt qu'une arme ! Dans le monde, certains n'ont pas le choix ! (différentes couleurs de peau)

L'éducation doit permettre aux enfants-soldats de redevenir des Enfants qui deviendront des adultes capables de bâtir un nouveau Pays ! (ce qui est marqué sur le tableau noir !) **Notre panneau sera présenté près des écoles, comme un message pour l'Avenir !**

Mathys Marchand Arsène Ikuze Nkundimana

### La Liberté de circulation



Notre idée s'est tout de suite portée vers les problèmes liés à l'immigration et aux frontières ! C'est une colombe de la Liberté qui brise alors la barrière !

**Notre panneau est implanté à la Porte du Martray ! là même où l'on fermait les portes de la ville en cas de menace ou de maladie au Moyen Age !**

Pôl Capelle et Thomas Gautreau

### La Liberté des Médias informatiques



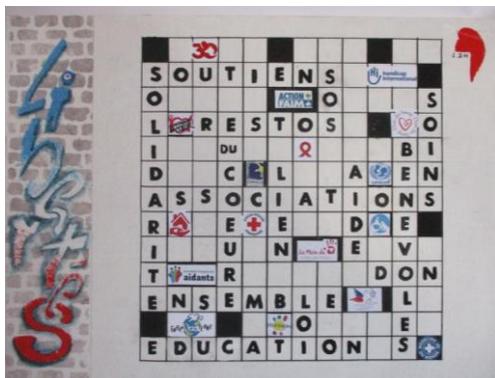
Dans ce monde binaire, (les zéros et les uns) l'Arobase est la porte ouverte sur le monde du Net !

La liberté de naviguer (les logos des réseaux sociaux), il ne faut pas oublier nos devoirs ! la prudence, la protection des données (le mot PASSWORD) et le respect des Autres ! (logo de la Ligue des Doits de l'Homme )

**Retrouvez-nous à l'Espace Jeune, place des Droits de l'Homme !**

Alex Kurnaz et Enzo Raveneau

### La liberté d'association



J'ai choisi ce droit car j'ai moi-même eu à faire à la SPA Mais bien d'autres associations existent à Loudun et ailleurs ! Toutes sont tournées vers les Autres ! Salariés ou bénévoles, tous appliquent la politique de la main tendue ! Chaque maillon fait une chaîne plus solide !

Coralie Carion Tiphaine Leboulanger

### Liberté et droits sociaux.



Tout au long de notre vie, l'Etat nous prodigue, aides, conseils et sûreté ! à chaque étape est ainsi ponctuée des logos de ces Droits et des Libertés qui y sont associées.

**On sera visible tout naturellement à la Mairie !**

Joachim Drouard et Lucas Dausse

### La liberté d'accès aux soins



La Liberté d'accéder aux soins ! Je suis contre cette culture de l'argent qui freine les soins sous prétexte de manque de moyens ou de refus de caisse sociale ou de mutuelle ! **C'est rue des Visitantines** (ordre religieux de visite aux malades et indigents), **près de l'Hôpital que je serai présent !**

Loréna livet et Alexis Pichery

### La liberté de conscience



La Liberté de croire...en qui je veux, quelque religion que ce soit, toutes doivent être égales devant l'Homme et la République (drapeau)

**Implanté à la chapelle Saint Jean**, nous rappellerons ainsi, que ce lieu catholique, fut un jour un temple Protestant sous le règne d'Henri IV.

Amy Drancourt et Gabriella Bertin

## Des concerts pour chanter la liberté



### Un public très ému :

Chantés pour la première fois, à l'occasion des cérémonies commémoratives de l'évacuation des Mosellans, le 6 septembre 2019, ces chants ont été choisis dans un but bien précis; montrer combien il est important de défendre nos libertés. La Chanson, *Liberté, j'écris ton nom* venait apporter une touche finale à la pièce de théâtre jouée par nos camarades. Puis *la Marseillaise* et *l'Hymne européen* ont été salués par un public debout et gagné par l'émotion ce qui nous a beaucoup surpris. C'était très impressionnant de se retrouver face à un public figé pendant les hymnes et surpris par notre « *interprétation exceptionnelle* » d'après Jacques Varenne, maire de Mouterre-Silly ou « *vibrante* » pour le président du Conseil départemental, Bruno Belin.

Ces œuvres ont des points communs, elles sont remplies d'espoir, l'espoir d'une vie meilleure pleine de liberté.

Elles ont permis, le rassemblement de différentes générations en chansons. Certaines personnes âgées ayant du mal à rester debout, ont malgré tout voulu chanter avec nous. Ils se sont levés et ont chanté avec fierté.

Pour Jean- Charles Barrois, faisant partie de l'Union Nationale des combattants : « *une superbe journée, pleine de vie, de grâce et de gaieté, pleine de talents insoupçonnées, avec son lot de très grandes émotions partagées* ».

Se trouvait aussi dans la salle des témoins de l'époque comme M Robert Viau qui nous a dit « *avoir vu un public, comme lui, ému et des portes drapeaux en larmes* ».

Nous avons, à cette occasion, découvert toute l'émotion que nous pouvions provoquer par nos interprétations. Ce qui s'est renouvelé lors des représentations du 27 septembre tant devant les scolaires que devant la population loudunaise, ainsi qu'à l'occasion du concert du 15 décembre 2019 au Théâtre de la Montjoie à Monts sur Guesnes et devant les parents le 1<sup>er</sup> février à l'espace culturel René Monory de Loudun.

Océane Calmels

### Un répertoire marqué par la défense des libertés

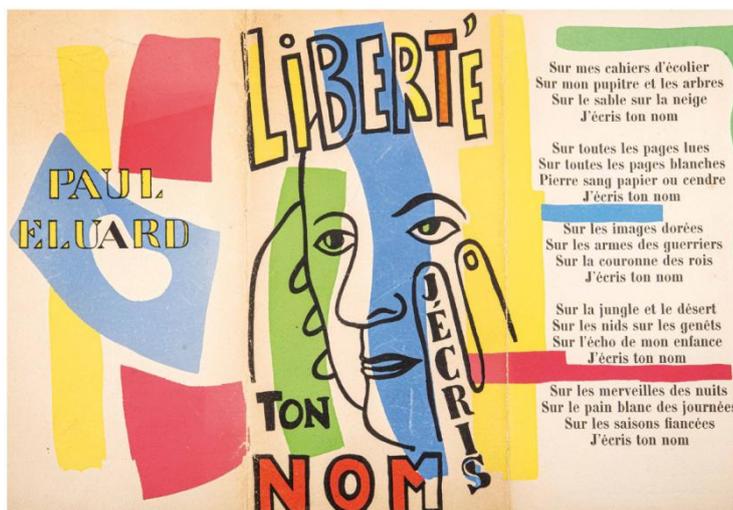
#### *Liberté, j'écris ton nom* :

C'est le chant qui clôturait la pièce de théâtre pour illustrer les propos de cette mamie racontant la guerre à ses petits-enfants et qui voulait leur transmettre combien le combat pour conserver la liberté est important.

C'est aussi un message d'espoir, un hymne à la liberté. C'est aussi une référence au combat des résistants pendant la Seconde Guerre mondiale.



27 09 2019 Espace culturel René Monory à Loudun



## La Marseillaise



C'est l'hymne national, il représente notre pays, nous l'avons intégré à notre répertoire par ce que nous étions dans une cérémonie officielle comprenant une délégation essentiellement composée de politiques ; mais nous y avons vu surtout , un chant de résistance à la présence allemande, interdit en France, durant la Seconde Guerre mondiale défendant ainsi la Liberté.



Département Vienne @departement86 - 6 sept.  
Théâtre, vidéo, chant...un magnifique spectacle en hommage à cet épisode méconnu de l'Histoire interprété par des collégiens de #Loudun, écrit par F.Bulté et C.Linàres, enseignantes. Les collèges de #Loudun et d'Audun-Le-Tiche sont jumelés.  
#DevoirDeMémoire  
Académie de Poitiers, Département Moselle, Marie Jeanne Bellamy et 4 autres

Illustration extraite de la brochure départementale

## L'hymne européen



L'hymne européen est venu ponctuer la dernière réplique de la pièce de théâtre : « pour nous l'Europe, c'est la Paix » mais l'Europe c'est aussi la liberté de circuler et la garantie pour les Etats adhérents de la communauté européenne de bénéficier de la démocratie et de valeurs communes.



06 septembre Espace René Monory de Loudun

Ce qui nous a amené à chanter *on écrit sur les murs*, c'est la reconstitution historique que nous avons fait pour le film du spectacle. Cette séquence nous a fait prendre conscience du fait que le dessin et le graffiti peuvent être compris de tous. C'est un bon support pour faire passer des messages.





01 février 2020 Espace culturel René Monory

### **Liberté, Egalité, Fraternité**

C'est notre engagement dans le concours de la LDH qui nous amené à chercher d'autres chansons sur la Liberté. Les paroles nous ont plu parce qu'elles défendent la liberté de faire comme on a envie et présentent la liberté comme un trésor. On a pensé que cette musique entraînante pourrait toucher un public plus jeune pour faire passer notre message.

### **Les bâtisseurs de France**

Voilà déjà deux ans que cette chanson est à notre répertoire parce que nous aimons le message qu'elle véhicule sur la diversité :

*« Tu as Peut-être comme voisin  
 Quelqu'un qui vient de loin  
 Il y aura toujours une place  
 Dans nos rue dans nos impasse  
 On a peut-être pas la même France  
 On a peut-être pas la même chance  
 Il y aura toujours une trace  
 Si certains veulent qu'elle s'efface  
 On a peut-être pas la même chance  
 C'est nous les Bâtisseurs de France »*

Il y est question de liberté de conscience, de croyance, de tolérance religieuse, de diversité culturelle, tout ce qui constitue une vraie richesse mais aussi que la jeunesse qu'on représente veut se construire son avenir.



15 décembre 2019 Théâtre de la Montjoie à Monts sur Guesnes

### **Oyé**

Cette chanson nous sert très souvent de finale car elle est très rythmée et son histoire nous plait beaucoup. Elle a été écrite par Jim Papoulis qui a travaillé au Mexique dans un quartier pauvre. Le texte de la chanson est le résultat d'un atelier d'écriture par les jeunes de ce quartier. Leur but est d'alerter le monde sur leurs conditions de vie. Le combat pour la Liberté doit se faire au-delà des frontières pour que tous les humains puissent en profiter. Tout cela doit contribuer à construire un monde meilleur.



Les classes chantantes 5eA et 4eA

Ont participé au concours  
de la Ligue des Droits de l'Homme 2020  
ayant pour sujet:  
« Il faut choisir : se reposer ou être libre » Thucydide

La classe de 4<sup>e</sup>A :

Gabriella Bertin  
Louna Bonneau  
Océane Calmels  
Pôl Capelle  
CoralieCarion  
Léonie Château  
Lucas Dausse  
Amy Drancourt  
Joachim Drouard  
Thomas Gautreau  
Perrine Hermenier  
Arsène Ikuze Nkundiamana  
Tristan Jolly  
Eve Julien  
Alex Kurnaz  
Tiphaine Leboulanger  
Loréna Livet  
Louane Maçonnerie  
Mathys Marchand  
Nathan Mignon  
KylianOstyn  
AlexisPichery  
Charlotte Rats-Maillet  
Enzo Raveneau  
Baptiste Rhéau  
Noreen Verdier

Marie Pouge 4<sup>e</sup>E  
Quentin Rochoux 3<sup>e</sup>C

## Remerciements

A M **Joël Dazas** Maire de Loudun pour son soutien

Pour leurs témoignages :

A **Jean-Charles Barrois** (union nationale des combattants) de Moselle

A M **Robert Viau** témoin de cette époque

**M Jacques Varennes** maire de Mouterre Silly

**M Capelle** pour son aide matérielle

La classe chantante de 5<sup>e</sup> pour son « soutien vocal »

Antoine Barbier

Charline Baron

Nathan Baron

Nathanaël Baudry

Igan Benoit

Mariannig Costard

Gabriel Déchereux

Lilly Déserbais

Eliot Doublé

Flore Drochon

Yllana Gautier

Elysah-Sue Goodchild

Thaïs Julia

Lilou Laurent

Louanne Leblanc

Horation Madiot

Loane martin

Noa Mercier

Lou Messier

Allyah Moreau-Hognon

Charlotte Nouchet

Naomie Perrier

Sarah Poupart

Maël Rousselat

Louise Ruault

Mathis Savin-Prod'homme

Enzo Soirat

Hugo Vidal

Matéo Viotti

Bastien Zivan